



Lac-Sainte-Marie



ÉLECTIONS 2025

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025 & ÉLECTION DU PRÉFET (MRC)

**LE 2 NOVEMBRE 2025, IL Y AURA DES
ÉLECTIONS GÉNÉRALES MUNICIPALES ET
ÉLECTION DU PRÉFET**

ÉLECTEUR NON DOMICILIÉ :

Si vous n'êtes pas un électeur domicilié sur le territoire de la Municipalité régionale de comté VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRCVG) et que vous êtes propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement depuis le 18 septembre 2025, vous devez demander votre inscription sur la liste électorale en remplissant le formulaire approprié, que vous recevrez par la poste et qui sera disponible sur notre site web www.lac-sainte-marie.com ou directement à nos bureaux et nous le retourner avant le 28 septembre 2025.

ÉLECTEUR DOMICILIÉ :

Si vous êtes un électeur domicilié depuis le 2 mai 2025 sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et que vous êtes propriétaire d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement, vous devez vérifier votre inscription sur la liste électorale qui sera disponible en date du 3 octobre 2025 au bureau municipal 819 467-5437.

Tous les détails sur le site web
d'Élections Québec
www.electionsquebec.qc.ca

DATES IMPORTANTES :

Commission de révision :

Pour présenter une demande d'inscription, radiation ou correction devant la commission de révision durant la période potentielle des travaux de la commission du 11 octobre au 21 octobre 2025.

**Pour le calendrier, veuillez vérifier
auprès du bureau municipal 819-467-
5437, ou visitez le site web : www.lac-sainte-marie.com**

Vote par anticipation :

**26 octobre 2025 de 12 h à 20 h
10 rue du Centre, Lac-Sainte-Marie**

Jour du scrutin :

**2 novembre 2025 de 10 h à 20 h
10 rue du Centre, Lac-Sainte-Marie**

Vote par correspondance

**Vos bulletins de vote par
correspondance doivent être reçu
au bureau municipal avant le 31
octobre 2025, 16h30**